



1970 - Janou Lefebvre,
1^{ère} championne du monde d'équitation.

L'émancipation de la femme par le sport

par Rosine Lagier

Qui peut prévoir, à l'aube du XX^e siècle, que la femme - chapeauté et caparaçonnée dans son corset, incapable de se baisser et de presser le pas - va prochainement courir, sauter, plonger, nager, grimper, piloter, pédaler à en perdre haleine ! Plus que la liberté d'accéder au travail, la liberté d'accéder aux plaisirs par l'exercice corporel devient une étape fondamentale.

■ L'éducation physique à l'école

En 1900, cinq écoles sur vingt enseignent l'éducation physique rendue obligatoire en 1880. À l'inverse des garçons, qui doivent être forts pour en faire des soldats, « *les filles ne sont pas concernées par cette obligation car la femme n'existe que pour la fonction de procréation.* » Les instructions officielles de 1967 ne parviennent pas à masquer l'existence de nombreuses inégalités dues au sexe. Beaucoup d'enseignants mettent en cause la mixité dans la

pratique des sports et trouvent inconcevable de faire pratiquer des sports de ballon aux filles, ou de l'athlétisme et de la natation avec des garçons.

■ Le cheval, premier compagnon de l'indépendance des femmes

Dès sa domestication, le cheval est leur outil de travail et surtout leur moyen de locomotion. De 1908 à 1913, pour réclamer le droit de vote et pour être à la hauteur de la police montée appelée pour les disséminer

et les tabasser, des suffragettes intrépides manifestent à cheval !

Il fallut attendre 1930 pour qu'elles soient autorisées officiellement à monter en concours à califourchon en portant la culotte et 1932 pour que les hippodromes s'ouvrent aux femmes jockeys. Janou Lefebvre est la première Française championne du monde, sur Rocket, en 1970 et en 1974. Sport mixte avec épreuves identiques, l'équitation compte aujourd'hui, tous niveaux confondus, presque 90 % de femmes.

■ Quelques pionnières célèbres

La natation, avec l'arrivée du chemin de fer et la mode des bains de mer, ne rencontre que peu d'opposants. Des cabines de déshabillage tirées par des chevaux jusqu'au milieu des flots mettent à l'abri des regards indiscrets les nageuses et Larousse lui-même, dans son dictionnaire, fournit les plus décents conseils.

Annette Kellermann, première championne en 1905, milite pour le droit de porter un maillot une pièce. Arrêtée en 1907 avec son maillot pour être indécente sans jupe, le juge statua en faveur de l'argument sportif ; l'événement fit le tour du monde, renforçant ainsi la promotion du maillot et de la natation pour les femmes. Comme toutes les révolutions, celle de la mode sportive eut ses victimes : traitées de folles et de dévergondées, les novatrices qui eurent l'audace de se montrer vêtues de façon pratique et appropriée à chaque exercice affrontèrent les quolibets, les huées et les jets de pierres...

La montagne aussi attire les plus téméraires : en 1903, Marie Marvingt fait l'ascension des Grands Charmoz et du Crépon ; en 1906, 86 femmes parviennent aux glaciers des Bossons et à l'Aiguille du Midi. En 1908, Hélène Simond est la première championne française de ski ; en 1909, Yvonne Lacroix la première championne de patins à glace et en 1910, Marie Marvingt est la première championne internationale de bobsleigh. Mais il faudra attendre les JO d'hiver de 2014 à Sochi pour voir les femmes admises au concours olympique de saut à ski !

En 1907, quand on compte une bicyclette par 28 habitants, les femmes se lancent dans l'aventure. En 1922, la firme Peugeot organise une épreuve avec 24 partantes. Malgré les exhortations de la championne Eliane Robin en faveur de ce sport, il faut attendre 1955 pour que se crée le 1er Tour de France féminin, puis 1984, pour que les JO instituent la



Sortie de bain .



1911 - Carte postale d'une femme alpiniste.



1924 - JO de Paris
Défilé des athlètes femmes.

première épreuve féminine sur route et 1988 pour la première compétition sur piste.

En 1898, la duchesse d'Uzès est la première femme à passer « le certificat de capacité féminin », ancêtre du permis de conduire. Deux mois plus tard, la presse relate sa condamnation à 5 francs d'amende pour avoir roulé à 15 km/h à la place de 12 ! *Le Figaro* ironise « *les femmes sont, par nature, incapables de conduire une automobile.* » En 1901, Camille du Gast devient la première française à participer à la course Paris - Berlin. Dès 1981, Michèle Mouton se classe au sommet de l'univers macho du sport automobile tout comme Anny-Charlotte Verney, multiple championne de France.

L'aviation, sport casse-cou puisqu'on comptait un mort par semaine, ne les laisse pas indifférentes. En 1910, année de création de la coupe Femina, Jane Herveu, Hélène Dutrieu, Raymonde de Laroche, Mesdames Pallier, Marvingt et Driancourt sont les premières aviatrices à se mettre en piste. Les mêmes s'essayèrent au yachting et aux régates...

Après un match de **football** féminin en 1917 et l'engouement suscité, en 1921, tombe l'interdiction de pratiquer. « *Qu'elles fassent du*

sport entre elles, dans un terrain rigoureusement clos, inaccessible au public, d'accord ! Qu'elles osent courir après un ballon dans une prairie qui n'est pas entourée de mur épais, voilà qui est intolérable ». Elles sont à présent 2 400 joueuses de haut niveau au côté de leurs 4 600 homologues masculins.

En 2016,
4 700 femmes
- soit presque
45 % des athlètes -
sont présentes
dans les 28 sports
olympiques.

■ Les femmes aux Jeux Olympiques

Malgré la très ferme opposition de Pierre de Coubertin à toute participation féminine, en 1908, 37 compétitrices sont tolérées pour 22 pays représentés. Qualifiées d'excentriques et de fantaisistes, elles doivent se présenter chapeautées et corsetées. *Lectures pour Tous* titre :

« *Le sport n'a pas à produire des héroïnes ! Qu'il nous procure des compagnes gaies avec moins de vapeurs et ce sera tant mieux pour tout le monde !* »

En 1912, 48 sportives s'inscrivent aux épreuves de tennis et pour la première fois en natation et plongeon, soit pour 5 épreuves. La seule Française engagée, Marguerite Broquedis, remporte le titre du tennis simple dames.

Pierre de Coubertin s'insurge : « *Des concurrentes féminines ont été tolérées dans quelques disciplines mais maintenant on trouve des escrimeuses, des cavalières, des rameuses, des nageuses. À quand les coureuses et les footballeuses ? Un spectacle peu recommandable devant les foules ! Faut-il organiser une petite Olympiade femelle à côté de la grande Olympiade mâle ? Il n'y a aucun intérêt, ce sera toujours inintéressant, inesthétique et incorrect !* »

Claude Albaret surenchérit : « *L'ambition féminine est sans limite. Elle a fait de l'homme un rival qu'elle veut déloger de toutes ses positions. Ce n'était pas assez de la femme-chauffeur... nous voici menacés de la femme-athlète !* »

En 1920, parmi 63 concurrentes au milieu des 2 606 athlètes, Suzanne Lenglen se pare :

de deux médailles d'or et une de bronze au tennis. Mais quand des médecins affirment que « les activités sportives sont admises quand elles mettent en évidence la grâce afin de pouvoir plaire à leur futur mari ou lorsqu'elles favorisent la fécondité » les femmes se révoltent avec l'in-fatigable militante Alice Milliat, championne d'aviron, qui animera en 1922 les Jeux Olympiques féminins qu'elle concédera à supprimer plus tard.

C'est grâce à son action acharnée, qu'en 1928, le sport féminin est inclus dans le programme olympique et les femmes sont acceptées dans les épreuves de gymnastique et d'athlétisme. Pierre de Coubertin, toujours hostile, déclare que « c'est un affront à la grandeur et à la pureté originelle de cette discipline ! »

En 1932, dans *Le Miroir du Monde* on lit : « Quelle cocasserie s'il nous faut conter fleurette à des femmes musclées ! »

En 1968, Christine Caron est la première femme porte-drapeau de notre délégation :

« une gonzesse ! » s'offusquent les machos. En 1976, pour la première fois, figurent l'aviron, le basket et le handball. En 1980, des sportives d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sont présentes. Quatre ans plus tard, Nawal el Moustawakel est la première Marocaine, arabe, africaine et musulmane à remporter une médaille olympique aux 400 m haies... en short ! En 2012, le Qatar, l'Arabie Saoudite et le Brunei font entrer des femmes, têtes couvertes, dans leur délégation.

En 2016, 4 700 femmes – soit presque 45 % des athlètes – sont présentes dans les 28 sports olympiques dont 44 % d'épreuves féminines et 2 % d'épreuves mixtes. La parité est presque atteinte !

■ Charte Olympique 2015 et priorité 2020

Avec la charte, règle 2, paragraphe 7 : « Encourager et soutenir la promotion des femmes dans le sport dans le but de mettre en œuvre le principe d'égalité entre hommes et femmes », l'agenda olympique de 2020 fait de la parité un objectif... et la revendication des hommes à concourir en gymnastique rythmique et en natation synchronisée, rejetée en 2012, sera réexaminée ! ■

Marguerite Broquedise
aux JO de Stockholm en 1912



Marie Marvingt, sportive la plus décorée de France.

